

Comité du Val de Seine

Facture n° INTCYA-30-5801016-001

Bridge Club Du Mantois (5801016)
ancelot@club-internet.fr
7 rue Du Chateau
78930 AUFFREVILLE BRASSEUIL

Feucherolles, le 5 juin 2019

TOTAL DU : 490.00 € - DÉJÀ RÉGLÉ : 400.00 € - A REGLER : **90.00 €**

Interclubs

Équipe	Div.	1/4	1/2	F.C.	F.L.	Montant
Eva FEUGAS	2		X	X		125.00
Pierre LETENDART	3	X				80.00
Marcel PORTAL	3	X				80.00
Roselyne VERREY	4	X				80.00
Jean-Louis HERVO	5	X	X			125.00
TOTAL						490.00

A régler à réception de facture par chèque à l'ordre du

Comité du Val de Seine

ou par virement

IBAN : FR76 300 3019 0600 0372 8817 811

en mettant en référence le numéro de facture.